

Sujet : Qu'est-ce qui fait la valeur d'un traitement ?

Note : 33/40

Classement : 130/1987

« Tout ce qui est fait pour nous, sans nous, est fait contre nous ». Tels furent les propos de Nelson MANDELA de son vivant. De ceci transparait l'idée qu'un traitement, aide thérapeutique pour mettre, remettre ou maintenir dans les meilleurs conditions de santé, ne fait pas l'objet de la même recherche par tous. Le corps médical, les patients de même que l'industrie pharmaceutique ne placeront pas les mêmes attentes dans celui-ci. De ce fait, en quoi le traitement peut-il revêtir différentes valeurs tout en les conciliant afin d'aboutir à la meilleure prise en charge des patients possible ? Tout d'abord, nous verrons le traitement comme outil thérapeutique clef dans le soin. Puis nous attarderons sur son importance centrale dans l'activité économique aujourd'hui. Enfin, nous étudierons comment peuvent se concilier ces deux valeurs.

Tout d'abord, le traitement joue un rôle important pour le corps médical. En effet, lors de la formation des futurs professionnels de santé, ces derniers prêtent serment afin de pouvoir exercer. Le Serment d'Hippocrate met en avant le devoir qu'à un médecin de soulager les souffrances dans la mesure de son possible, dans le respect de la vie et de la dignité de l'autre. Ainsi, le traitement permettra, par usage de ces propriétés et vertues, de se rapprocher de cet objectif. Nous en avons l'exemple par l'intervenant G. GILLET qui a présenté la thérapie par le monde virtuel. Par cela, nous pouvons avoir accès à des patients totalement occlus face à d'autres traitements comme les enfants autistes ou souffrant de troubles du comportement. Enfin le virtuel permet, comme dans le projet Minidocs lancé à Lyon, de réduire les souffrances d'enfants paralysés cérébraux recevant des piqûres douloureuses. Se distingue alors une grande valeur thérapeutique du virtuel.

Par la suite, l'innovation technologique permet l'arriver d'une diversité de traitements s'offrant aux patients. Ces derniers ont alors le choix, parmi depuis la loi Kouchner de mars 2002. Ils peuvent donc être acteurs de leur santé et trouver un traitement adapté. Celui-ci peut donc permettre par exemple, une amélioration de fin de vie des patients. En effet, l'innovation des thérapies permet une meilleure prise en charge de ces patients comme l'explique Madame Etienne-Mastroianni. On détecte plus précocement certaines complications permettant ainsi d'agir en fonction. Cependant, ces technologies servant à ce soin et au dépistage ont un coût. Ainsi, le traitement est aujourd'hui au centre de la vie économique.

De cette manière, cette place centrale est visible dans la recherche de l'Industrie Pharmaceutique. Celle-ci garde à l'esprit le projet futur lors de la recherche et du développement de nouveaux traitements. Elle exerce également une grande influence autour d'elle avec de nombreux liens avec les professionnels de santé. Ces derniers se voient alors invités lors d'évènements par exemple. Ces liens ont donc un poids non négligeable sur la psychologie et les choix pris. Il peut alors y avoir inconsciemment un certain favoritisme parmi les différents traitements. Ainsi, l'industrie pharmaceutique réalise des profits considérables, payant par ceux-ci également les nombreuses personnes qu'elle emploie pour les différents niveaux allant de la recherche à la production du traitement.

Cependant, cette grande valeur économique peut parfois amener à des dérives. En effet, cette recherche de profit peut parfois prendre le pas sur le but premier qui est le soin. Arrivent ainsi des traitements hors de prix comme le vaccin contre l'hépatite C, coûtant plusieurs milliers d'Euros, somme inaccessible pour certains pays comme ceux d'Afrique par exemple. D'autres dérives peuvent avoir des conséquences dramatiques comme lors de l'affaire du Médiateur, exposée par I. FRACHON. Les laboratoires Servier, encore aujourd'hui poursuivis pour cela, ont délibérément commercialisé le Médiateur, anti-diabétique, tout en sachant que comme l'Isoméride (retiré du marché), il était source de norfenfluramine dans l'organisme, source de graves valvulopathies. On estime aujourd'hui plusieurs milliers de victimes. Ainsi, la valeur économique du traitement peut prendre de grandes proportions. Cependant, tous ne peuvent pas se permettre cette dépense considérable.

Ainsi, afin de rendre ces traitements accessibles à tous, la France a mise en place la Sécurité Sociale, source du remboursement. Le soin est alors rendu accessible à tous par la levée d'une lourde barrière économique. Un bon traitement est un traitement accessible. Ainsi pour aider à fixer ces remboursements,

la Commission de Transparences de la Haute Autorité de Santé fixe, comme l'explique Monsieur SPÄTH, le Service Médical Rendu, prenant en compte le rapport bénéfice/risque qu'apporte un traitement. En effet, un enjeu primordial de ce dernier réside dans le respect d'une qualité de vie pour le patient, très bien exprimé lors du rejet des premières thérapies contre le SIDA qui offraient des conditions de vie épouvantables par les effets secondaires. Ainsi, la recherche dans le soin pris un nouveau chemin.

Cependant, par les innovations visant à améliorer le confort des traitements, les prix de ces derniers continuent malgré tout d'être élevés, rendant le remboursement parfois compliqué alors que légitime. Cette lutte est permanente comme l'a expliqué le Docteur RIGAL. Il lui est arrivé d'avoir des appels de certaines assurances reprochant le coût du remplacement de certaines prothèses de ses patients amputés. Cependant, si nous prenons l'exemple de ce jeune fermier amputé aux deux membres supérieurs, le remplacement de ses prothèses pour continuer à exercer son métier est indispensable. Tout comme un certain confort pour un traitement est légitime mais parfois freiné par la barrière économique.

En conclusion, nous avons pu voir que le traitement pouvait revêtir à la fois une valeur thérapeutique et économique importante mais que concilier les deux pouvait parfois s'avérer complexe de par la divergence des intérêts poursuivis par chacun et le prix de l'innovation technologique.